

Bordeaux

SAINT-GENÈS

Rue de Pessac, c'est parti pour plus de deux ans de travaux

Axelle Maquin-Roy, a.maquinroy@sudouest.fr, Au terme des travaux, la rue de Pessac offrira une voie de circulation protégée pour les vélos, en direction du centre-ville et un environnement arboré. DAVID LAURENTI POUR VILLE DE BORDEAUX



Au terme des travaux, la rue de Pessac offrira une voie de circulation protégée pour les vélos, en direction du centre-ville et un environnement arboré. DAVID LAURENTI POUR VILLE DE BORDEAUX

Les travaux sur les réseaux ont débuté. Préfiguration de l'aménagement végétalisé qui verra le jour en 2026. D'ici là, des perturbations de circulation et déviations de bus sont à prévoir

Trois réunions de concertation préalables à la mise en sens unique en février 2023 ont été nécessaires, suivies de quelques récriminations de riverains, puis de deux autres rencontres avec les habitants du quartier pour « adapter le plan de circulation ». Le nouveau schéma de circulation de la rue de Pessac, dans les cartons de la municipalité depuis 2021, désormais amendé et éprouvé, entame sa mue urbaine. Où l'on découvrira, à l'horizon 2026, l'ancienne pénétrante aux 7 000 véhicules motorisés quotidiens, requalifiée en artère végétalisée disposant de trottoirs élargis et sécurisés, d'une piste cyclable protégée en direction du centre-ville et d'une voie partagée par tous les modes de transports, vers les boulevards.

Dix mois de chantier

Sur les 700 mètres séparant la rue Costedoat à la rue des Treuils, les dix mois du chantier débuté en janvier s'expliquent par les interventions préalables sur les réseaux déjà enterrés ou qui le seront. Conduites d'eau et de gaz, raccordements électriques et fibre (lire par ailleurs), « on refait tout pour prévoir l'avenir », explique l'adjoint au maire chargé de la nature en ville et des quartiers apaisés. Et accessoirement opérer des dérivations « pour pouvoir planter » et ainsi répondre aux attentes formulées des habitants.

35 arbres et 200 arbustes

L'aménagement urbain, à proprement parler, « de façade à façade », précise Didier Jeanjean ne commencera donc qu'en début d'année 2025. Et devrait s'étirer sur près de deux ans. Outre une meilleure répartition des espaces entre usagers piétons et circulants, le projet prévoit la désartificialisation de plus de 500 m² de sols. Une nécessité pour planter les 35 arbres qui viendront longer les façades, côté impair de la rue, et ainsi compléter « la trame verte entre les boulevards et la rue Costedoat ». Si les essences de ces plantations, « capables de résister aux grandes chaleurs », seront choisies ultérieurement, l'élu en annonce « la diversification » tant pour des raisons esthétiques que sanitaires. Le programme planifie également la plantation de quelque 200 arbustes que compléteront vivaces et graminées « pour nourrir la biodiversité ». Une centaine de plantes grimpantes en façades pourront parfaire cette renaturation, avec l'accord des propriétaires.

Moins de stationnement

Corollaire des aménagements paysagers, le stationnement sera revu à la baisse et repositionné dans le sens de circulation, vers la barrière de Pessac. Des 52 places jusqu'alors matérialisées, 28 seront supprimées et permettront l'installation d'arceaux pour vélos, portant à 68 la capacité d'accueil. Un quai de bus sera également créé.

De quoi réduire « la pression automobile » que déplorait Pierre Hurmic en 2021, à l'annonce du projet, qui rendait cette pénétrante accidentogène et anxiogène.

IMPACTS SUR LES LIGNES DE BUS 4, 20 ET 86

Des modifications de dessertes et des déviations dans les rues adjacentes concerneront ces lignes jusqu'à la fin de l'année 2024. Liane 4 : déviation par le cours d'Albret, rue Claude-Bonnier, rue du Château-d'eau, cours du Maréchal-Juin, cours du Général-Larminat et boulevard Antoine-Gautier.

Ligne 20 : déviation par le cours Aristide-Briand, cours de la Libération, rue Mouneyra, rue de Cheminade.

Ligne 86 : déviation par le cours de la Libération, cours Aristide-Briand, Edmond Costedoat, rue de Saint-Genès, boulevard Franklin-Roosevelt.

Publié le 13/04/2024 – Sud-Ouest – Axelle Maquin-Roy